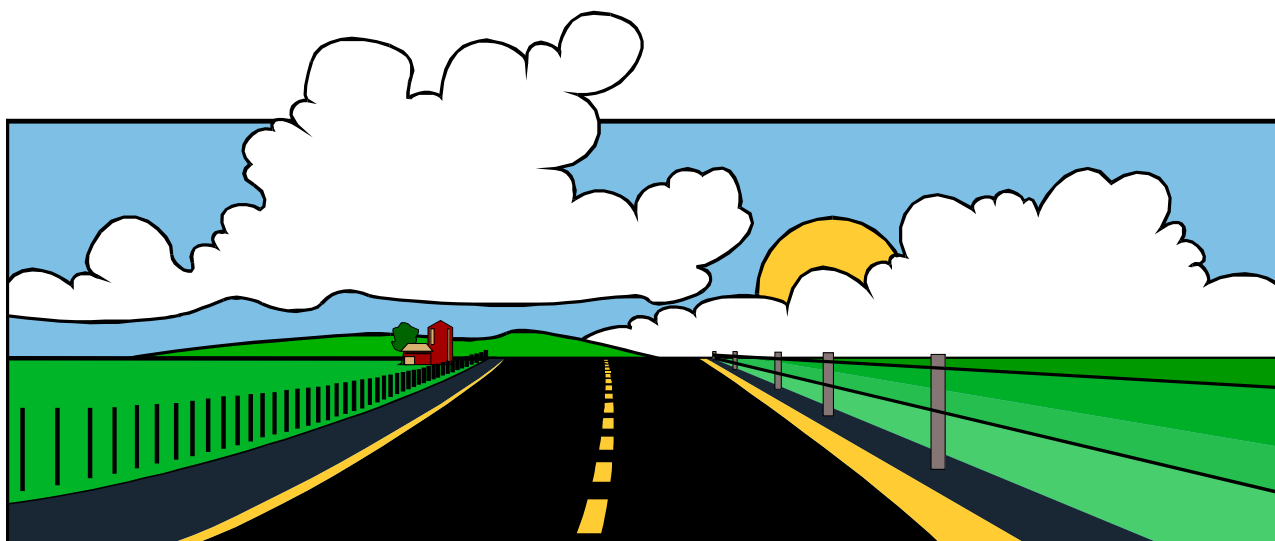




Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 2, 2000



Transports
Canada



Conseil Canadien des Administrateurs
en Transport Motorisé



Statistique
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre des statistiques de l'aviation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0068) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :
<http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignement sur les commandes/abonnements

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Faites parvenir votre commande à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou téléphonez au **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**, par télécopieur au **(613) 951-1584** ou **1 800 889-9734** ou via l'Internet: order@statcan.ca. Pour changement d'adresse veuillez fournir votre ancienne et nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

division des transports

Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 2, 2000

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de Transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2001

Nº 53F0004-XIF au catalogue

Périodicité : trimestrielle

ISSN 1496-3744

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles.*
 - ... n'ayant pas lieu de figurer.*
 - néant ou zéro.*
 - nombres infimes.*
 - e nombres estimés.*
 - p nombres provisoires.*
 - r nombres rectifiés.*
 - x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*
-

Remerciements

La présente publication a été préparée à la division des transports sous la direction générale de **Tricia Trépanier**, directrice de la Division des transports et de **John Ross**, Chef de la Section de camionnage.

Les principaux auteurs de cette publication étaient **Adam Wroński** et **Wendy Christoff**.

Les personnes suivantes ont participé à la collecte et la préparation des données:

La Division des transports, Enquête sur les véhicules au Canada

Wendy Christoff, Mike Fahey, Sean Fagan, Linda Manolikakis

La Division des transports, Système et intégration des données

Serge Robert, Shirley Wong

La Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises

Adam Wroński, Benoit Allard, Peter Xiao, Steve Matthews

La Division des opérations et de l'intégration

Jacques Beauchamp, Danielle Côté, Julie Gagnon, section ITAO

La Division de la recherche et du développement des opérations

Ghislaine Desgagné

Counsel Canadien des administrateurs en transport motorisé et Administrateurs provinciaux et territoriaux des bureaux d'immatriculation des véhicules

Une note spéciale d'appréciation va à Transports Canada qui par leur vision d'avenir et leur financement ont rendu cette enquête possible.

1. INTRODUCTION.....	8
2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE.....	8
3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS	9
3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT	9
3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES.....	9
3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES	9
3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES	10
4. MÉTHODES	11
4.1 PLAN DE SONDAGE.....	11
4.1.1 Population observée.....	11
4.1.2 Plan d'échantillonnage.....	11
4.1.3 Taille de l'échantillon	12
4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	12
4.2.1 Collecte des données.....	12
4.2.2 Vérification et imputation	13
4.2.3 Estimation	13
5. QUALITÉ DES DONNÉES	14
5.1 SOURCES D'ERREURS	14
5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE	14
5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	14
5.3.1 Erreurs de couverture	15
5.3.2 Erreurs de réponse.....	15
5.3.3 Erreurs de non-réponse.....	16
5.3.4 Erreurs de traitement	16
5.4 MESURES DE LA QUALITÉ.....	16
5.4.1 Taux de réponse	16
5.4.2 Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés.....	17
5.4.3 Coefficient de variation.....	18
5.4.4 Indicateur de qualité	18
5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES	18
6. GLOSSAIRE	19

LISTE DES TABLEAU

1. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	20
2. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	21
3. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	22
4. TONNES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	23
5. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	24
6. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	25
7. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	26
8. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	27
9. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	28
10. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	29
11. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	30
12. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	31
13. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	32
14. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	33
15. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	34
16. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	35
17. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	36
18. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	37
19. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – CAMIONS DE 4,5 T ET PLUS	38
20. PASSAGERS -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	39
21. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	40
22. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	41
23. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE LE SEXE DU CONDUCTEUR	42
24. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	43
25. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	44
26. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	45
27. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	46
28. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	47
29. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	48
30. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	49
31. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	50
32. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DES PASSAGERS – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	51
33. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	52
34. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	53
35. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	54
36. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	55
37. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	56
38. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	57
39. CARBURANT ACHETÉ SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	58
40. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	59
41. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE 4,5 T À 15 T	60
42. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE PLUS DE 15 T	61
43. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – AUTOBUS	62

FAITS SAILLANTS

- Pendant ce trimestre, plus que 17,1 millions de véhicules étaient classés dans le champ de l'Enquête sur les véhicules au Canada.
- D'après les estimations, ces véhicules ont parcouru 79,2 milliards de kilomètres entre le 1er avril et le 30 juin 2000.
- Pendant ce trimestre, les véhicules de poids brut de moins de 4 500 kg ont parcouru en moyenne 4 360 kilomètres tandis que les plus gros camions (les camions de poids brut de 15 000 kg ou plus) ont parcouru en moyenne 21 120 kilomètres.

1. INTRODUCTION

Sans mesures régulières de l'activité des véhicules sur route, les statistiques sur l'activité de transport au Canada étaient insuffisantes. Alors que les véhicules dominent le transport de passagers et de marchandises, il n'existait pas de mesures du total de véhicules-kilomètres ou de passagers-kilomètres.

L'Enquête sur les véhicules au Canada (EVC), élaborée à la demande de Transports Canada, vise à combler cette lacune statistique. L'enquête donne des estimations annuelles des véhicules-kilomètres parcourus, réparties par type de véhicule et caractéristique, comme l'âge et le sexe du conducteur, la période de la journée et la saison. Les résultats seront la principale source de renseignements sur l'utilisation des véhicules sur route pour les chercheurs et les membres du public que ces questions intéressent.

Transports Canada a l'intention de combiner ces données avec d'autres pour améliorer la sécurité routière, suivre la consommation de carburant et étudier les effets de l'utilisation des véhicules sur l'environnement.

Le présent document présente les concepts et les méthodes utilisées et traite de la qualité des données. Toutes les informations présentées dans ce document réfèrent au deuxième trimestre de 2000.

2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE

L'EVC est une enquête à participation volontaire, fondée sur les véhicules, qui donne des estimations annuelles de l'activité sur route (véhicules-kilomètres et passagers-kilomètres) des véhicules immatriculés au Canada. Un échantillon trimestriel de véhicules est tiré des listes d'immatriculation des véhicules fournis par les gouvernements provinciaux et territoriaux.

La composante provinciale de l'enquête comprend deux volets. Le premier est une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) des propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés. Cette interview sert à recueillir certains renseignements généraux sur l'utilisation du véhicule ainsi qu'à demander au répondant de remplir un carnet de bord pendant sept jours. Le carnet de bord lui est alors envoyé par la poste. S'il est impossible de rejoindre les répondants par téléphone, on leur poste le carnet avec un bref questionnaire pour leur demander certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO.

La composante territoriale de l'enquête comprend deux cartes postales, dont l'une est postée aux répondants au début du trimestre et l'autre à la fin du trimestre. La première demande aux répondants de prendre une lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre. Tous ceux qui renvoient la première carte postale en reçoivent une seconde, qui leur demande de prendre une nouvelle lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre suivant. Ces deux lectures d'odomètre permettent de calculer la distance parcourue par le véhicule pendant le trimestre.

La collecte des données de l'enquête a débuté le 1^{er} février 1999. Seulement huit listes provinciales / territoriales d'immatriculation des véhicules sont arrivées à temps pour figurer dans l'échantillon à l'époque, mais les autres listes sont arrivées avant la fin de l'année 1999. Depuis le 1^{er} octobre 1999, l'enquête comprend les véhicules de chaque province et territoire.

L'EVC donne des estimations annuelles et trimestrielles du transport sur route des véhicules immatriculés au Canada. Les estimations sont données par type de véhicule et d'autres variables, comme les caractéristiques des conducteurs et des véhicules, la période de la journée et la saison.

Les utilisateurs qui veulent des renseignements supplémentaires de Statistique Canada peuvent les obtenir sur demande en s'adressant à la Division des transports (613-951-2486, laroque@statcan.ca, télécopieur 613-951-0579).

3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS

3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT

Les *véhicules dans le champ* de l'EVC comprennent tous les véhicules motorisés, à l'exclusion des motocyclettes, des véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et du matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) immatriculés au Canada à n'importe quel moment durant la période de référence et qui n'ont pas été mis hors service ou envoyés à la récupération.

La *population d'intérêt* comprend tous les véhicules-jours tirés des véhicules dans le champ de l'EVC et des jours compris dans la période de référence de l'enquête.

3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES

Les *véhicules-kilomètres* sont la distance parcourue par les véhicules sur route.

Les *passagers-kilomètres* sont la somme des distances parcourues par les passagers individuels. Pour les camions dont le poids brut est de 4,5 tonnes ou plus (voir la définition de *type de véhicule* ci-après) et pour les autobus de transport urbain, la déclaration des passagers n'est pas nécessaire. Par conséquent, ces passagers ne sont pas compris dans les estimations du nombre de passagers-kilomètres. De même, le nombre de passagers se calcule en fonction de la moyenne du nombre de passagers au début de chaque déplacement et du nombre de passagers à la fin de chaque déplacement (voir la définition de *déplacement* ci-après), auquel s'ajoute le conducteur.

Le *carburant acheté* est la quantité de carburant acheté pour faire rouler les véhicules. Cela comprend les achats effectués pour l'exploitation hors route du véhicule. Ces achats sont jugés, par contre, négligeables.

Le *nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation* est la moyenne entre le nombre de véhicules immatriculés sur les listes d'immatriculation au début de la période de référence et à la fin de celle-ci.

Le *nombre de véhicules dans le champ de l'enquête* représente l'estimation du nombre moyen de véhicules immatriculés au cours du trimestre compte tenu des fichiers d'immatriculation et des réponses à l'enquête. Cette estimation peut différer légèrement du nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation puisqu'elle tient compte des résultats mis en lumière par l'enquête. Il est à noter que ce nombre de véhicules dans le champ de l'enquête comprend à la fois les véhicules qui ont été utilisés ou non sur les routes au cours de la période de référence.

3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES

Le *type de véhicule* reflète la classification créée pour l'EVC en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation des véhicules. Il y a quatre types de véhicules. Les *autobus* sont identifiés en premier. Les autres véhicules sont ensuite répartis en trois groupes de masse : *véhicules légers* dont le poids brut est inférieur à 4,5 tonnes, *camions* dont le poids brut est de *4,5 tonnes ou plus et moins de 15 tonnes*, et *camions* dont le poids brut est de *15 tonnes ou plus*.

Le *genre de carrosserie* est déterminé par le répondant. Le répondant doit choisir entre : voiture, familiale, fourgonnette, véhicule utilitaire sport, camionnette de type «pick-up», camion porteur, tracteur, autobus et autre. Les réponses manquantes ou inhabituelles sont vérifiées dans les fichiers d'immatriculation lorsque possible.

Le *genre de carburant* est déterminé en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation. Les véhicules sont divisés en trois classes : véhicules à essence, véhicules au diesel et véhicules utilisant une autre source d'énergie.

L'*année automobile du véhicule* est établie d'après les renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation.

3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES

La définition de déplacement selon l'EVC déterminent les caractéristiques du déplacement. La définition de ce qui constitue un déplacement dépend du type de véhicule :

Pour les autobus, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- il y a un changement dans le type de service fourni par l'autobus
- tous les usagers sont descendus et un autre déplacement commence (cela ne s'applique pas au service urbain régulier)

Pour les véhicules légers, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison du déplacement change

Pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus, si l'un ou l'autre des événements suivants s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison ou l'utilisation du véhicule change
- la configuration du camion change
- le chargement passe de chargé à vide ou l'inverse

Pour chaque déplacement, les renseignements suivants sont recueillis :

- Heures et dates du début et de la fin du déplacement, qui servent à déterminer la période de la journée et le jour de la semaine où le déplacement a lieu.
- Le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur.
- La raison du déplacement, déterminée par le répondant. S'il y a plusieurs raisons, le répondant est prié d'indiquer la principale raison du déplacement. Les raisons multiples ne sont pas admises. Le choix de la raison est fonction du type de véhicule.
- Si des marchandises dangereuses sont transportées (selon la définition de la loi sur le transport des marchandises dangereuses). Ceci est sans objet pour les autobus.
- Nombre de kilomètres parcourus sur des routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus (ne s'applique pas dans le cas des camions)
- Groupe d'âge (0-4, 5-14 et 15 ans et plus) des passagers et nombre de passagers dans chaque groupe, afin de calculer le nombre de passagers-km. (S'applique seulement aux véhicules légers et aux autobus, à l'exception des autobus de service urbain régulier. L'information sur l'âge des passagers est recueillie seulement dans le cas des véhicules légers. Voir 3.2.).
- Configuration du camion pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus.
- Coût (dans le cas des véhicules légers et les autobus) ou quantité (dans le cas des camions et des autobus) de carburant acheté.

4. MÉTHODES

L'EVC est une enquête trimestrielle. Le deuxième trimestre de 2000 est le deuxième trimestre pour lequel les résultats de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada sont disponibles. Le plan de sondage permet également de calculer des estimations annuelles fondées sur les données recueillies pendant les quatre trimestres.

4.1 PLAN DE SONDAGE

4.1.1 Population observée

La population observée a été tirée des listes d'immatriculation des véhicules des 13 secteurs de compétence (les gouvernements des dix provinces et trois territoires), qui ont été communiquées à Statistique Canada trois mois avant le début de la période de référence. Par conséquent, un échantillon est tiré parmi les véhicules motorisés ayant une immatriculation valide dans l'une ou l'autre des provinces ou l'un ou l'autre des territoires en janvier 2000. Les motocyclettes, les véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et le matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) sont exclus des listes d'immatriculation. Cette population diffère de la population d'intérêt, les véhicules immatriculés après janvier 2000 n'étant pas inclus par exemple.

Les listes reçues sont soumises à une rigoureuse procédure de préparation :

- En premier lieu, on élimine les véhicules qui sont hors du champ d'enquête (remorques, motocyclettes, matériel de construction, véhicules pour défilés, etc.).
- En second lieu, on élimine les véhicules dont l'immatriculation est expirée.
- Ensuite, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) dans une liste donnée, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Puis, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) parmi toutes les listes, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Enfin, on vérifie les enregistrements comportant des données irrégulières.

Le dernier ensemble de listes traitées avant le début de la période de référence était constitué de douze listes fournies à Statistique Canada en janvier 2000 pour l'EVC. Une liste créée en décembre 1999 a été utilisée pour la Nouvelle-Écosse. L'ensemble des listes de véhicules préparées en janvier 2000 et l'ensemble des jours dans le deuxième trimestre de 2000 constituent la population observée.

4.1.2 Plan d'échantillonnage

Tous les véhicules faisant partie de la population observée sont stratifiés (regroupés) en 104 strates. En premier lieu, les véhicules sont stratifiés en quatre types de véhicules (autobus, véhicules légers, et deux groupes de camions, voir 3.3) et 13 secteurs de compétence (dix provinces et trois territoires). Puis, aux fins d'efficacité des estimations, ils sont subdivisés en deux strates d'âge des véhicules : véhicules récents et véhicules plus vieux.

Ensuite, un échantillon de véhicules (échantillon du premier degré) est choisi de la population observée. Un échantillon est choisi dans chaque strate. Pour alléger le plus possible le fardeau du répondant, on ne choisit aucun véhicule plus d'une fois pendant quatre trimestres consécutifs dans le cas des provinces (deux trimestres consécutifs pour les territoires), et on utilise les trois premiers caractères du code postal pour étaler l'échantillon sur l'ensemble des régions.

Par la suite, on attribue de façon aléatoire (échantillon du deuxième degré), à chaque véhicule choisi dans l'échantillon de premier degré, sept jours consécutifs commençant dans le trimestre. Dans chaque strate, le premier jour de déclaration est réparti uniformément sur le trimestre, de manière à ce que le nombre de réponses soit

uniforme dans le temps et pour chaque jour de la semaine. Cette étape n'est pas appliquée aux véhicules immatriculés dans les trois territoires, puisque seules les lectures d'odomètre sont recueillies (voir 2.).

Puisque l'échantillon est choisi en deux degrés, le poids d'échantillonnage (voir la définition en 6.) est aussi calculé en deux temps. Le poids d'échantillonnage de premier degré est calculé pour chaque véhicule de l'échantillon de premier degré. Ensuite, le poids d'échantillonnage de deuxième degré est calculé pour chaque véhicule-jour choisi dans l'ensemble des journées de la période de référence. Enfin, on multiplie ces deux poids l'un par l'autre pour obtenir le poids final pour un véhicule-jour. On obtient les valeurs pondérées en multipliant les poids finaux et les valeurs recueillies avant de les agréger pour produire les estimations.

4.1.3 Taille de l'échantillon

Pour les dix provinces, on a tiré un total de 4 010 véhicules sur les 17 347 592 figurant dans la population observée. Pour les trois territoires, 2 450 véhicules sur 45 588 ont fait partie de l'échantillon.

4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

4.2.1 Collecte des données

La collecte des données pour les véhicules échantillonnés dans les provinces ne se fait pas de la même façon que pour les véhicules échantillonnés dans les territoires.

Collecte pour les provinces

On téléphone aux propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés pour une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Pendant l'interview ITAO, on recueille les renseignements suivants sur chaque véhicule échantillonné : type de véhicule, genre de carburant utilisé, distance parcourue la semaine précédente, certains renseignements sur l'utilisation prévue du véhicule pour les six semaines suivantes, lecture actuelle de l'odomètre, et capacité (en passagers) pour les autobus. Le répondant est ensuite invité à remplir un carnet de bord pendant sept jours. S'il accepte de remplir le carnet, on lui demande des renseignements personnels, comme son nom et son adresse, pour l'envoi postal du carnet pour le véhicule.

Le genre de carnet dépend du type de véhicule. Il y a trois genres de carnets : un carnet pour les autobus, un carnet pour les véhicules légers et un carnet pour les deux autres types de véhicules (camions). Dans tous les cas, les répondants doivent consigner des renseignements sur tous les déplacements effectués dans le véhicule sélectionné sur une période donnée de sept jours. Les données recueillies comprennent des renseignements sur chaque déplacement : heure et date du début et de la fin, durée, raison, nombre et groupe d'âge des passagers, sexe et groupe d'âge du conducteur, achats de carburant, indication de transport de marchandises dangereuses, nombre de kilomètres parcourus sur les routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus, et, pour les camions, la configuration.

Dans les cas où l'on ne réussit pas à rejoindre le répondant par téléphone, on poste un carnet de bord accompagné d'un bref questionnaire supplémentaire (pour recueillir certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO).

Pour accroître le nombre de réponses, il y a un deuxième contact avec les répondants, soit par téléphone, soit par courrier. Le premier ou le deuxième jour couvert par le carnet, on tente de téléphoner à chaque propriétaire de véhicule qui a accepté pendant l'ITAO de remplir le carnet, pour répondre aux questions qu'il pourrait avoir. Plus tard, on tente de communiquer par téléphone ou par courrier avec tous ceux qui n'ont pas retourné les carnets. Des dispositions spéciales permettant d'alléger le fardeau de réponse de certains des grandes flottes de véhicules qui ont plusieurs véhicules dans l'échantillon.

Collecte pour les territoires

On envoie des cartes postales aux propriétaires des véhicules immatriculés choisis, en leur demandant de donner deux lectures d'odomètre, soit une au début du trimestre et une autre au début du trimestre suivant, et d'indiquer le statut du véhicule (possédé, vendu, mis hors service).

4.2.2 Vérification et imputation

Après la collecte de tous les renseignements nécessaires pour l'enquête, il y a une série de contrôles dont l'objet est de vérifier que les renseignements sont cohérents et que la collecte et la saisie des données n'ont pas introduit d'erreurs. Les données déclarées sont soumises à une vérification d'exhaustivité et de cohérence à l'aide de contrôles automatisés, complétés d'un examen manuel. Les valeurs aberrantes – les valeurs extrêmement grandes déclarées par les répondants – sont traitées manuellement.

Les données manquantes et les données erronées sont imputées par un autre système automatisé. Le système impute les données à l'aide de règles d'imputation différentes, selon le véhicule, les renseignements disponibles et le genre de données à imputer. Par exemple, on peut imputer les données en fonction d'autres réponses pour le même véhicule ou en utilisant les données de véhicules semblables. Les données imputées sont soumises de nouveau à un examen d'exhaustivité et de cohérence. À la fin de ce processus, chaque véhicule a sept jours de déplacements.

On peut obtenir une description complète des procédures appliquées aux données de l'enquête en s'adressant à la Division des transports de Statistique Canada.

4.2.3 Estimation

Puisque la population observée diffère de la population d'intérêt et que l'on désire faire en sorte que les estimations correspondent le plus possible à cette population d'intérêt, plusieurs corrections sont apportées. Les poids d'échantillonnage dérivés du plan d'échantillonnage sont rajustés et améliorés à l'aide des renseignements des fichiers d'immatriculation révisés. Cela est possible parce que, dans l'intervalle qui suit la sélection de l'échantillon, on a obtenu un ensemble de listes de véhicules préparées pour le début et la fin du trimestre de référence. Pour améliorer les estimations pour les véhicules immatriculés dans les dix provinces, on stratifie à nouveau toutes les journées en jours ouvrables et en congés (ou jours non ouvrables, y compris les fins de semaine). Les poids d'échantillonnage de deuxième degré sont rajustés, de sorte que chaque jour d'activité des véhicules dans une même strate a le même poids dans l'estimation totale. L'ensemble final de poids reflète le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population de véhicules pendant la période de référence.

Les estimations suivantes des totaux sont disponibles :

- nombre de véhicules par province et territoire;
- nombre de véhicules-kilomètres par province et territoire;
- nombre de passagers-kilomètres par province;
- carburant acheté au niveau Canada seulement;
- tableaux croisés du nombre de véhicules, de véhicules-kilomètres et de passagers-kilomètres pour un certain nombre de variables (décrites dans Concepts et définitions), comme le genre de carrosserie, la configuration des camions, les caractéristiques des conducteurs, la période de la journée, le jour de la semaine, etc. par province.

5. QUALITÉ DES DONNÉES

Cette section décrit les facteurs qui ont une incidence sur la qualité des données et explique pourquoi il faut en tenir compte lorsqu'on utilise les estimations de l'EVC.

5.1 SOURCES D'ERREURS

Malgré tous les efforts que l'on peut faire pour maintenir une norme de qualité élevée tout au long des opérations d'enquête, les estimations qui en résultent sont inévitablement sujettes à un certain degré d'erreur. L'erreur d'enquête totale est définie comme la différence entre l'estimation de l'enquête et la valeur réelle de la population que l'estimation de l'enquête tente d'atteindre. L'erreur d'enquête totale est formée de deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

Lorsqu'on tire un échantillon d'une population, les estimations fondées sur les données d'échantillon ne sont pas toujours exactement les mêmes que les résultats qu'aurait produits un recensement de la même population. Les deux résultats risquent de diverger, puisque seules les données des unités échantillonnées sont utilisées. Dans le cas d'un recensement, il n'y a pas d'erreur d'échantillonnage.

La différence entre les estimations d'une enquête basée sur un échantillon et d'un recensement réalisé dans les mêmes conditions s'appelle l'erreur d'échantillonnage d'une estimation d'enquête. L'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs comme la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage, la variabilité de la caractéristique observée dans la population et la méthode d'estimation. Si la population est très hétérogène, comme la population des véhicules immatriculés, il faut un grand échantillon pour obtenir des estimations fiables.

L'erreur d'échantillonnage se mesure par une quantité statistique appelée l'erreur-type. Cette quantité reflète la variabilité espérée de l'estimation d'enquête d'une caractéristique donnée de la population si l'on utilise un échantillonnage répété. La vraie valeur de l'erreur-type est, bien sûr, inconnue, mais elle peut être estimée, à partir de l'échantillon. L'erreur-type estimée est utilisée, dans la présente publication, sous forme de mesure relative appelée le coefficient de variation (ou CV). Cette mesure n'est autre chose que l'erreur-type estimée, exprimée en pourcentage de la valeur de l'estimation d'enquête. Par conséquent, plus le CV est petit, plus l'estimation est fiable.

5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE

L'erreur d'échantillonnage n'est qu'une composante de l'erreur d'enquête totale. Les autres erreurs découlant de toutes les phases d'une enquête sont des erreurs non dues à l'échantillonnage. À mesure que la taille de l'échantillon se rapproche de la taille de la population, la composante « erreur d'échantillonnage » de l'erreur d'enquête totale devrait diminuer. Mais il n'en va pas nécessairement de même pour la composante « erreurs non dues à l'échantillonnage ». En effet, ce type d'erreur peut surgir lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés ou ne répond pas à certaines questions, lorsqu'une unité de la population d'intérêt est oubliée ou observée plus d'une fois, lorsqu'une unité qui est hors du champ de l'enquête y est incluse par erreur ou lorsque des erreurs surviennent en cours de traitement des données, comme des erreurs de codage et de saisie.

Certaines erreurs non dues à l'échantillonnage s'annulent sur un grand nombre d'observations, mais les erreurs systématiques (c.-à-d. celles qui n'ont pas tendance à s'annuler) contribuent à un biais des estimations. Ainsi, dans le cas de l'EVC, si des personnes qui utilisent leur véhicule plus que la moyenne ont toujours tendance à ne pas répondre à l'enquête, l'estimation du nombre total de véhicules-kilomètres qui en résulte sera en deçà du total réel pour la population. Ces biais ne sont pas reflétés dans l'estimation de l'erreur-type.

L'ensemble des erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont peut-être qu'une partie de l'erreur d'enquête totale, mais leur contribution peut être importante. Pour limiter l'effet de ce type d'erreur, on applique un programme d'assurance de la qualité à chaque enquête. Ainsi, on effectue des suivis en cas de non-réponse pour obtenir des renseignements de la part de l'ensemble des non-répondants ou, dans le cas des questionnaires qui ne sont remplis que partiellement, obtenir des réponses aux questions jugées essentielles. Diverses procédures d'assurance de la qualité sont appliquées à l'étape de la saisie des données. Les procédures de vérification des données font ressortir certaines incohérences dans la structure des données et les procédures d'imputation servent à corriger les incohérences relevées.

En général, les erreurs non dues à l'échantillonnage sont difficiles à quantifier. Il faut procéder à des études spéciales pour les estimer. Cependant, certaines mesures comme les taux de réponse et d'imputation s'obtiennent facilement et peuvent servir d'indicateurs des erreurs non dues à l'échantillonnage. Divers types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont présentés ci-après.

5.3.1 Erreurs de couverture

Il y a erreur de couverture lorsque la population observée ne couvre pas bien la population d'intérêt. Par conséquent, certaines unités appartenant à la population d'intérêt sont soit exclues (sous-dénombrement) soit comptées plus d'une fois (surdénombrement). En outre, des unités qui sont hors du champ d'enquête peuvent être présentes dans la population observée (surdénombrement).

Les sources suivantes d'erreurs de couverture ont été remarquées pour l'EVC :

- Les erreurs dans les variables de classification de l'enquête peuvent donner lieu au sous-dénombrement ou au surdénombrement des véhicules immatriculés.
- L'échantillon est tiré de la liste créée trois mois avant le début de la période de référence. Ainsi, les véhicules immatriculés après la création de la liste et avant la fin de la période de référence ne peuvent pas faire partie de l'échantillon.
- Lorsque la liste des véhicules d'un secteur de compétence n'a pas été créée à temps ou n'est pas arrivée du tout, le sous-dénombrement est encore plus marqué, puisqu'il faut utiliser une vieille liste pour l'échantillonnage.
- Lorsqu'un véhicule a été mis hors service ou destiné à la récupération de pièces et est demeuré sur la liste, il y a surdénombrement.
- Si un véhicule est immatriculé après la création d'une liste d'immatriculation et que cette immatriculation se termine avant la création de la liste d'immatriculation suivante, le véhicule en question ne fait pas partie d'aucune liste et constitue une source de sous-dénombrement.

Ainsi, l'EVC est sujette à un certain degré de sous-dénombrement et de surdénombrement. La procédure d'estimation sert à compenser la partie du sous-dénombrement et du surdénombrement qui a été déterminée. Les proportions d'unités hors du champ d'enquête parmi toutes les unités échantillonnées pour la période de référence sont dans le tableau de la section 5.4.1.

Les hypothèses de travail à l'estimation supposent que les réponses fournies par les répondants sont justes à moins que l'on ait des preuves sérieuses du contraire. En conséquence, les corrections apportées à l'estimation pour traiter le sous-dénombrement et le surdénombrement s'appuient sur l'ensemble des données fournies par les répondants.

5.3.2 Erreurs de réponse

Il y a erreur de réponse lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés parce que les questions de l'enquête ont été mal interprétées ou qu'il n'a pas les bons renseignements, qu'il donne de faux renseignements par erreur, ou qu'il ne veut pas révéler les bons renseignements. La vérification a de bonnes chances de repérer les erreurs de réponse importantes. Cependant, d'autres erreurs de réponse pourraient passer inaperçues.

La vérification des données a fait ressortir peu d'erreurs de réponse.

5.3.3 Erreurs de non-réponse

Il y a erreur de non-réponse lorsqu'un répondant ne répond pas du tout (non-réponse totale) ou ne répond qu'à certaines questions (non-réponse partielle). Ces erreurs peuvent être graves si les caractéristiques des non-répondants sont systématiquement différentes de celles des répondants et / ou si le taux de non-réponse est élevé. À cet effet, voir les tableaux des taux de réponse dans la section 5.4.1.

5.3.4 Erreurs de traitement

Outre les erreurs de couverture, de réponse et de non-réponse qui sont décrites plus haut, les erreurs qui surviennent pendant le traitement des données constituent une autre composante de l'erreur non due à l'échantillonnage. Les erreurs de traitement peuvent survenir pendant la saisie, le codage, la transcription, la vérification, l'imputation, la détection et le traitement des valeurs aberrantes, et d'autres types de manipulation des données.

Il y a erreur de codage lorsqu'une zone est mal codée à cause d'une mauvaise interprétation des procédures de codage ou d'une erreur de jugement (p. ex., erreurs de codage de marchandises). Il y a erreur de saisie lorsque les données sont mal interprétées ou mal entrées.

Une fois codées et saisies, les données sont sujettes à la vérification et l'imputation des valeurs manquantes ou erronées. La qualité des données utilisées dans l'estimation dépend de la quantité d'imputation et de la différence entre les valeurs imputées et les valeurs vraies, mais inconnues. S'il repose sur de mauvaises hypothèses ou s'il est incapable de trouver une valeur imputée, le processus d'imputation risque d'introduire un biais dans les estimations. Dans le cas de l'EVC par exemple, il est impossible de détecter une valeur de carburant acheté manquante ou erronée pour les véhicules qui parcourent seulement une petite distance durant la semaine visée.

5.4 MESURES DE LA QUALITÉ

Cette section présente certains indicateurs de la qualité des données des estimations de l'EVC.

5.4.1 Taux de réponse

Le taux de réponse est fonction du nombre de véhicules pour lesquels des réponses à l'enquête ont été obtenues. Plusieurs taux de réponse sont fournis dans le tableau suivant. Ce taux est défini comme le nombre de véhicules-jours pour lesquels les répondants ont fourni des réponses complètes ou partielles (véhicules-kilomètres seulement) divisé par le nombre total de véhicules-jours faisant partie du champ de l'enquête.

PROVINCES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres sont déclarés (caractéristiques des déplacements sont imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	38%	13%	25%	35%	4%	31%	4%	3%
Camions 4,5 t – 15 t	36%	23%	14%	21%	5%	15%	8%	8%
Camions 15 t et plus	39%	25%	14%	24%	6%	18%	5%	14%
Autobus	45%	24%	21%	1%	0%	1%	4%	37%

TERRITOIRES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Véhicules-kilomètres sont déclarés			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	s. o.	s. o.	s. o.	24%	1%	23%	10%	8%
Camions 4,5 t – 15 t	s. o.	s. o.	s. o.	22%	2%	20%	10%	5%
Camions 15 t et plus	s. o.	s. o.	s. o.	21%	2%	20%	9%	3%
Autobus	s. o.	s. o.	s. o.	25%	0%	25%	7%	4%

Le bas niveau de réponse pourrait biaiser les résultats si les caractéristiques d'intérêt des non-répondants diffèrent de celles des répondants.

5.4.2 Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés

Le taux d'imputation relatif est défini comme la proportion de l'estimation publiée correspondante qui est fondée sur des données imputées. Par exemple, si une estimation publiée totale de 25 millions est formée de 20 millions provenant de données non imputées et de 5 millions provenant de données imputées, alors le taux d'imputation est de 0,2 (5 millions divisés par 25 millions) ou 20 %. Plus les taux d'imputation relatifs sont faibles, plus les données publiées sont fiables.

Avec les données recueillies pendant l'interview ITAO (utilisation antérieure du véhicule), le taux d'imputation relatif des données issues du processus d'imputation a été plus faible pour le nombre de véhicules-km, et beaucoup plus élevé pour les autres caractéristiques d'utilisation des véhicules.

Les taux d'imputation relatifs ont été calculés pour chacune des estimations et ont servi à établir un indicateur de qualité pour chaque estimation. Les taux d'imputation relatifs pour les estimations peuvent être obtenus sur demande à la Division des transports de Statistique Canada.

Le taux d'imputation relatif est habituellement lié directement aux taux de réponse et à la qualité des estimations. Un taux d'imputation élevé donne habituellement lieu à la sous-estimation de l'erreur d'échantillonnage et peut aussi être cause de biais.

Le pourcentage des véhicules-jours imputés (déclarés) est défini comme la proportion des véhicules-jours qui sont imputés (déclarés) par rapport au nombre total de véhicules-jours :

PROVINCES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	52%	18%	34%	48%	6%	42%
Camions 4,5 t – 15 t	64%	40%	24%	36%	10%	27%
Camions 15 t et plus	62%	39%	23%	38%	9%	29%
Autobus	99%	52%	47%	1%	0%	1%

Pour la composante territoriale chacun des répondants a déclaré la distance parcourue par le véhicule pendant le trimestre :

TERRITOIRES	Véhicules-kilomètres déclarés			Véhicules-kilomètres imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	100%	3%	97%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 4,5 t – 15 t	100%	8%	92%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 15 t et plus	100%	9%	91%	s. o.	s. o.	s. o.
Autobus	100%	0%	100%	s. o.	s. o.	s. o.

5.4.3 Coefficient de variation

Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage des estimations, on a calculé les coefficients de variation (CV) estimés. Les CV pour les estimations peuvent s'obtenir sur demande à la Division des transports de Statistique Canada. À noter que les estimations des CV tiennent compte en partie du fait que certaines des données ont été imputées.

5.4.4 Indicateur de qualité

Il faut examiner simultanément le CV et le taux d'imputation relatif pour évaluer la fiabilité d'une estimation. Un indicateur global de qualité, accompagnant chaque estimation, aide l'utilisateur à évaluer l'effet possible de la non-réponse, de l'imputation et de l'erreur d'échantillonnage. L'indicateur de qualité tient compte simultanément du CV et du taux d'imputation relatif.

Indicateur de qualité	C.V. équivalent	Explication de la qualité de l'estimation
A	Moins de 5 %	Excellente
B	5 % à 10 %	Très bonne
C	10 % à 15 %	Bonne
D	15 % à 20 %	Acceptable
E	20 % à 35 %	À utiliser avec prudence
...	35 % et plus	N'ayant pas lieu de figurer
--	S.O.	Nombres infimes
N	S.O.	Données administratives

5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2000, la taille de l'échantillon trimestrielle a été réduite d'environ 20%. Par conséquent, il y a moins d'estimations qui peuvent être publiées en raison de leur qualité et parmi les estimations publiées, certaines ont une qualité moindre comparativement aux trimestres précédents.

Aucun nouveau changement conceptuel n'est survenu au deuxième trimestre de 2000. Cependant, plusieurs changements ont été apportés à l'enquête au premier trimestre de 2000 de façon à en améliorer la qualité, plus particulièrement dans le but de diminuer les erreurs non dues à l'échantillonnage.

- Les changements qui affectent la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Les choix dans les raisons du déplacement ont été modifiés pour tous les types de véhicules. Les raisons sont maintenant basées sur la destination du déplacement. Les résultats pour cette variable en 2000 ne peuvent ainsi être comparés à ceux de 1999.
 - Les passagers-kilomètres n'ont pas été recueillis pour les camions pour l'année 2000.
- D'autres changements qui peuvent aussi affecter la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Un nouveau carnet s'adressant à tous les camions a été développé pour l'enquête 2000. En 1999, les camions de 4,5 tonnes à 15 tonnes avait un carnet différent de celui destiné aux camions de 15 tonnes et plus.
 - En ce qui concerne les camions, la question portant sur le carburant acheté était cette fois-ci demandé pour chaque déplacement. Auparavant, elle était recueillie séparément sans égard aux déplacements.

6. GLOSSAIRE

Population d'intérêt : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles les renseignements sont requis.

Population observée : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles l'enquête peut, de façon réaliste, obtenir des renseignements. La population observée peut différer de la population d'intérêt, à cause de la difficulté opérationnelle à déterminer toutes les unités qui font partie de la population d'intérêt. Une liste de toutes les unités de la population observée qui renferme les renseignements de classification (p. ex., géographique, caractéristiques des véhicules, dates) est utilisée pour le plan d'échantillonnage, la sélection de l'échantillon et l'estimation.

Stratification : Partition mutuellement exclusive de la population observée en groupes relativement homogènes pour ce qui est de certaines caractéristiques comme la classification géographique, la taille, etc. Ces groupes, qui s'appellent des strates, sont utilisés pour la répartition et la sélection de l'échantillon.

Poids d'échantillonnage : On attribue un facteur d'inflation relatif à chaque unité échantillonnée (véhicule-jour) pour obtenir des estimations pour la population d'un échantillon. On peut expliquer le concept de base du poids d'échantillonnage en utilisant le taux de représentation. Par exemple, si deux unités sont choisies au hasard parmi dix unités de population, chaque unité choisie représente cinq unités de population, y compris elle-même, et a un poids d'échantillonnage de cinq. Une enquête au plan d'échantillonnage complexe comme l'EVC nécessite un calcul plus compliqué du poids d'échantillonnage. Cependant, le poids d'échantillonnage demeure égal au nombre d'unités que l'unité échantillonnée représente dans les listes d'immatriculation.

Vérification : L'application de vérifications qui permettent de repérer les entrées manquantes, non valides ou incompatibles ou qui font ressortir les enregistrements de données risquant d'être erronés. Certaines de ces vérifications comportent des relations logiques qui découlent directement des concepts et des définitions. D'autres sont de nature plus empirique et s'obtiennent par application de tests ou procédures statistiques.

Imputation : Le processus utilisé pour résoudre les problèmes de données manquantes, non valides ou non incohérentes que la vérification a mis en lumière. Pour cela, on change certaines des réponses ou remplace certaines des valeurs manquantes sur l'enregistrement vérifié pour créer un enregistrement plausible, dont la cohérence interne ne pose pas problème. Certains problèmes sont éliminés plus tôt lors d'une suivi auprès du répondant ou par l'analyse manuelle du questionnaire. Il est généralement impossible de régler tous les problèmes à ces stades initiaux, à cause des considérations de fardeau de réponse, de coût et de délai. On recourt alors à l'imputation pour traiter les rejets à la vérification restants, puisqu'il est souhaitable de produire un fichier complet et cohérent renfermant des données imputées. Si l'imputation peut améliorer la qualité des données finales en corrigeant les réponses manquantes, non valides ou incohérentes, certaines méthodes d'imputation ne préservent pas les relations entre les variables et peuvent même fausser les distributions sous-jacentes.

Juridiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	239 710	N	4 009	N	2 783	N	1 255	N	247 757	N
Île-du-Prince-Édouard	72 103	N	2 037	N	2 525	N	66	N	76 731	N
Nouvelle-Écosse	511 616	N	9 939	N	7 318	N	1 823	N	530 696	N
Nouveau-Brunswick	430 266	N	9 824	N	4 306	N	2 589	N	446 985	N
Québec	3 769 358	N	47 235	N	29 827	N	15 840	N	3 862 260	N
Ontario	6 290 860	N	79 380	N	100 771	N	26 728	N	6 497 739	N
Manitoba	582 284	N	9 817	N	10 942	N	3 525	N	606 568	N
Saskatchewan	616 999	N	50 840	N	24 645	N	3 914	N	696 398	N
Alberta	1 914 274	N	109 779	N	62 841	N	11 757	N	2 098 651	N
Colombie-Britannique	2 221 216	N	60 449	N	13 643	N	8 549	N	2 303 857	N
Territoire du Yukon	22 317	N	1 319	N	987	N	264	N	24 887	N
Territoires du Nord-Ouest	17 747	N	564	N	770	N	72	N	19 153	N
Nunavut	2 141	N	217	N	108	N	14	N	2 480	N
Total - Canada	16 690 891	N	385 409	N	261 466	N	76 396	N	17 414 162	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	235 003	A	3 397	C	2 779	B	1 255	A	242 434	A
Île-du-Prince-Édouard	72 116	A	1 714	C	2 525	A	53	E	76 408	A
Nouvelle-Écosse	505 062	A	7 444	B	7 245	A	1 700	B	521 452	A
Nouveau-Brunswick	410 493	A	7 771	B	4 070	A	2 362	D	424 697	A
Québec	3 707 734	A	39 975	B	29 074	A	15 840	A	3 792 622	A
Ontario	6 164 423	A	76 249	A	92 391	A	26 729	A	6 359 792	A
Manitoba	578 757	A	7 966	B	10 379	A	3 612	B	600 713	A
Saskatchewan	619 619	A	48 391	A	21 735	B	3 706	B	693 451	A
Alberta	1 928 287	A	85 284	B	60 778	A	11 424	A	2 085 773	A
Colombie-Britannique	2 225 131	A	47 944	B	14 124	A	8 549	A	2 295 748	A
Territoire du Yukon	21 613	A	1 212	A	1 070	A	264	A	24 159	A
Territoires du Nord-Ouest	17 548	A	600	A	1 001	A	72	A	19 222	A
Nunavut	2 583	A	217	A	162	A	--	--	2 962	A
Total - Canada	16 488 370	A	328 165	A	247 332	A	75 567	A	17 139 434	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	2 593,7	D		--		--	27,1	E	2 620,9	D
Île-du-Prince-Édouard		...		--		--		--		...
Nouvelle-Écosse		...		--		--	160,4	E		...
Nouveau-Brunswick		...		--		--		...		...
Québec		...		--		--	2 114,2	E		...
Ontario	39 974,6	C		--		--		...	44 861,1	C
Manitoba	4 501,7	E		--		--	520,9	E	5 022,6	E
Saskatchewan	4 665,9	D		--		--	247,0	D	4 912,9	C
Alberta		...		--		--	1 019,7	D		...
Colombie-Britannique	11 469,2	C		--		--		...	12 091,3	C
Toutes les provinces	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Jurisdiction: Canada

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jurisdiction:										
Terre-Neuve	1 492,7	B	11,0	E	41,7	E		...	1 549,4	B
Île-du-Prince-Édouard	347,1	C	5,7	E	17,3	E		--	370,1	C
Nouvelle-Écosse	2 336,4	B	51,5	E	106,0	D	9,4	D	2 503,4	B
Nouveau-Brunswick	2 395,6	B	35,1	E	16,3	E		...	2 459,2	B
Québec	17 487,2	B	268,0	D	922,8	B	117,8	C	18 795,8	B
Ontario	24 232,2	B	442,8	C	2 185,4	C	235,8	C	27 096,3	B
Manitoba	2 730,5	B	40,8	E	243,2	C	26,9	C	3 041,4	B
Saskatchewan	2 695,4	B	67,3	E	304,8	E	27,9	D	3 095,4	B
Alberta	10 838,1	C	332,2	D	1 255,2	C	89,1	C	12 514,6	C
Colombie-Britannique	7 198,0	B	220,5	D	109,1	C	33,4	E	7 561,1	B
Territoire du Yukon	85,6	B	4,2	C	14,7	D		...	106,9	B
Territoires du Nord-Ouest	48,9	B	1,4	E	7,7	E		...	58,1	B
Nunavut	4,5	C		--		--		--	4,6	C
Total - Canada	71 892,1	A	1 480,7	B	5 224,4	B	559,3	B	79 156,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Gasoline	16 307 909	N	214 945	N	47 500	N	20 755	N	16 591 109	N
Diesel	313 338	N	159 139	N	212 989	N	50 980	N	736 446	N
Autre	56 257	N	10 549	N	729	N	4 545	N	72 080	N
Inconu	13 402	N	792	N	258	N	126	N	14 578	N
Total	16 690 906	N	385 425	N	261 476	N	76 406	N	17 414 213	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après		...		--		--		...	29 572,7	D
1995 à 1997	29 370,8	D		--		--	2 268,6	E	31 639,3	C
1991 à 1994	33 222,9	E		--		--	2 147,5	E	35 370,4	D
1987 à 1990	23 749,2	D		--		--	1 179,1	E	24 928,3	D
1986 et avant	9 874,0	E		--		--	194,2	E	10 068,2	E
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après	15 099,0	B	289,4	C	2 442,1	C	136,3	E	17 966,8	B
1995 à 1997	16 779,5	B	466,5	D	1 532,0	C	123,9	D	18 902,0	B
1991 à 1994	19 393,8	B	325,6	D	675,2	E	162,1	C	20 556,7	B
1987 à 1990	14 487,6	B	243,5	E	375,8	D	72,2	D	15 179,0	B
1986 et avant	5 993,2	C	150,1	E	...	...	62,1	E	6 382,3	C
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carrosserie du véhicule										
Voiture		...		--		--		--		...
Familiale de type "station-wagon"		...		--		--		--		...
Fourgonnette		...		--		--		...		...
Véhicule utilitaire sport		...		--		--		--		...
Camionnette de type "pick-up"	17 326,3	E		--		--		--	17 326,3	E
Camion porteur		...		--		--		...		...
Semi-remorque		--		--		--		...		...
Autobus		...		--		--	9 327,9	D	9 389,2	D
Autre		...		--		--		--		...
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carrosserie du véhicule										
Voiture	42 295,5	B		--		--		--	42 295,5	B
Familiale de type "station-wagon"	1 347,1	E		--		--		--	1 347,1	E
Fourgonnette	11 167,6	C		...		...	54,9	E	11 265,2	C
Véhicule utilitaire sport	4 927,1	C		...		--		--	4 935,9	C
Camionnette de type "pick-up"	11 133,0	C	425,3	D		...		--	11 562,8	C
Camion porteur		...	755,8	C	846,6	D		...	1 939,5	C
Semi-remorque		--		...	4 173,7	B		...	4 181,6	B
Autobus		...		--		--	493,8	B	548,2	C
Autre		...	249,2	D		...		--		...
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carrosserie du véhicule										
Voiture	10 324 017	A		--		--		--	10 324 017	A
Familiale de type "station-wagon"	422 147	D		--		--		--	422 147	D
Fourgonnette	2 058 782	B	9 047	E		...	8 375	D	2 078 347	B
Véhicule utilitaire sport	1 082 455	B		...		--		--	1 083 417	B
Camionnette de type "pick-up"	2 366 669	B	80 337	B		...		--	2 449 272	B
Camion porteur		...	184 586	B	91 119	B		...	382 303	C
Semi-remorque		--		...	136 351	B		...	137 344	B
Autobus		...		--		--	63 933	A	95 980	E
Autre		...	47 780	C	12 658	E		...	120 199	E
Total	16 449 698	A	323 625	A	244 538	A	75 165	A	17 093 025	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant	118 468,2	B		--		--		...	121 450,1	B
Essence										
Diesel										
Autre										
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.

- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	69 377,3	A	307,9	D		...	133,4	E	69 860,6	A
Diesel	2 003,9	E	1 120,9	B	5 157,3	B	408,1	B	8 690,2	B
Autre		...		...		...	15,1	E	435,9	E
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jour de la semaine										
Dimanche	16 334,9	B		--		--	582,9	E	16 917,8	B
Lundi	16 109,2	C		--		--	1 321,3	C	17 430,5	C
Mardi		...		--		--	2 243,6	E		...
Mercredi	15 605,7	B		--		--	2 033,4	E	17 639,1	B
Jeudi		...		--		--	1 858,9	E	22 628,3	D
Vendredi	18 493,0	B		--		--	1 404,4	D	19 897,3	B
Samedi	17 800,2	C		--		--		...	17 999,2	C
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.

- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jour de la semaine										
Dimanche	9 317,7	B	64,0	E	329,4	E	29,8	D	9 740,9	B
Lundi	9 600,5	B	220,8	C	802,0	C	95,0	B	10 718,3	B
Mardi	9 950,3	B	267,3	B	976,8	B	113,8	C	11 308,2	A
Mercredi	9 974,9	A	237,8	C	942,2	B	109,9	B	11 264,9	A
Jeudi	11 599,5	B	304,0	C	932,4	B	95,6	B	12 931,4	B
Vendredi	11 191,2	B	254,7	B	849,4	C	91,8	B	12 387,1	A
Samedi	10 119,1	B	126,4	E	369,6	E	20,8	E	10 635,8	B
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Âge du conducteur										
Moins de 20 ans		...		--		--		...		...
20 à 24 ans	5 367,6	E		--		--		...	5 373,1	E
25 à 34 ans	17 845,5	C		--		--	918,2	E	18 763,7	C
35 à 44 ans	35 727,9	D		--		--	1 531,2	E	37 259,1	D
45 à 54 ans		...		--		--	3 049,0	E	34 524,1	C
55 à 64 ans		...		--		--		...	18 893,7	D
65 à 74 ans	10 137,1	E		--		--		...	11 203,5	E
75 à 84 ans	2 010,6	E		--		--		--	2 010,6	E
85 ans et plus		...		--		--		--		...
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.

- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Âge du conducteur										
Moins de 20 ans		...		...		--		--		...
20 à 24 ans	3 304,4	E		...		...		...	3 413,8	E
25 à 34 ans	11 203,9	C	405,7	D	1 264,9	E	54,8	E	12 929,3	C
35 à 44 ans	18 606,5	C	474,6	D	1 984,5	D	138,7	C	21 204,3	B
45 à 54 ans	19 822,6	C	309,1	E	1 302,9	D	209,7	C	21 644,3	B
55 à 64 ans	9 655,2	D	162,8	E		...	125,1	E	10 451,5	C
65 à 74 ans	6 054,5	E		...		...	25,0	E	6 214,7	E
75 à 84 ans	1 111,5	E		...		--		--	1 112,7	E
85 ans et plus		...		--		...		--		...
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	36 224,4	C
Pour se rendre au travail ou à l'école	14 157,6	A
Pour magasiner ou effectuer des courses	24 479,3	B
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	20 272,2	C
Pour se rendre quelque part		...
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service		...
(Travail) autre type de travail	2 776,3	E
Total	121 935,4	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	20 998,9	B
Pour se rendre au travail ou à l'école	11 175,3	A
Pour magasiner ou effectuer des courses	14 224,7	A
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	9 946,3	C
Pour se rendre quelque part		...
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service		...
(Travail) autre type de travail	2 157,1	E
Total	71 753,1	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
 A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
 - EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Camions de 4,5 t et plus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule			
	Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus	
Raison du déplacement	88,1	E		...
Appel de service				
Transport de marchandises ou d'équipement	827,5	C	4 040,9	B
Vide		...	711,0	E
Autre type de travail	84,1	E		...
Non liée au travail	424,6	D		...
Total	1 475,1	B	5 201,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		...
Interurbain régulier		
École	5 734,8	C
Nolisé		...
Autre		...
Total	9 643,5	D

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement	144,9	D
Transport urbain		
Interurbain régulier		...
École	257,7	B
Nolisé		...
Autre	65,9	E
Total	556,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	85 740,1	B		--		--	6 872,9	E	92 613,0	B
Femme	36 195,3	B		--		--	2 770,7	C	38 965,9	B
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	48 715,4	B	1 452,8	B	5 175,2	B	379,0	C	55 722,4	A
Femme	23 037,7	B		...		...	177,6	B	23 264,3	B
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Heure du jour										
00h00 à 05h59	2 966,8	E		--		--		...	3 635,9	E
06h00 à 11h59	35 135,9	B		--		--	4 432,3	C	39 568,2	A
12h00 à 17h59	55 661,2	B		--		--	3 860,2	C	59 521,5	B
18h00 à 23h59	28 171,4	C		--		--		...	28 853,2	C
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Heure du jour										
00h00 à 05h59	1 850,7	E	...		511,3	E	...		2 429,3	D
06h00 à 11h59	22 448,6	A	647,1	B	1 889,8	A	240,2	B	25 225,7	A
12h00 à 17h59	32 360,7	A	666,2	B	1 869,7	B	233,1	B	35 129,7	A
18h00 à 23h59	15 093,1	B	120,1	E	931,1	D	57,8	D	16 202,1	B
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		--		--		--		..
Non	121 880,1	B		--		--	9 643,5	D	131 523,6	B
Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		...		...		--	420,2	E
Non	71 703,9	A	1 366,6	B	4 939,3	B	556,7	B	78 566,5	A
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule								
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total
Type de jour	38 440,9	B		--	--	822,8	E	39 263,7	B
Les jours non-travaillés									
Les jours travaillés									
		...		--	--	8 820,7	D	92 315,2	B
Total	121 935,4	B		--	--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	21 733,5	B	233,0	D	805,5	E	60,1	D	22 832,1	A
Les jours travaillés	50 019,7	A	1 242,0	B	4 396,4	B	496,6	B	56 154,7	A
Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Type de route				
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	71 648,6	C	5 722,3	E
Autres routes	50 286,8	A	3 921,3	C
Total	121 935,4	B	9 643,5	D

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Type de route				
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	39 893,7	B	213,9	C
Autres routes	31 859,4	A	342,7	B
Total	71 753,1	A	556,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge des passagers

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Âge des passagers		
Moins de 5 ans		...
5 - 14 ans	9 560,8	E
15 ans et plus	108 527,2	B
Total	121 935,4	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	7 981,4	B
	Pour magasiner ou effectuer des courses	16 299,3	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	12 972,6	E
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total		...
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	14 028,6	E
	Pour se rendre au travail ou à l'école		...
	Pour magasiner ou effectuer des courses		...
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	7 299,5	E
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total		...

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison	13 160,2	C
	Pour se rendre au travail ou à l'école	6 295,3	B
	Pour magasiner ou effectuer des courses	9 641,0	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	6 667,3	D
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	43 642,6	A
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	7 838,7	D
	Pour se rendre au travail ou à l'école	4 880,1	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	4 583,8	C
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	3 279,0	E
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	28 110,5	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59		...		--		--		...		...
	06h00 à 11h59	11 036,4	C		--		--		...	11 198,5	C
	12h00 à 17h59	17 663,3	B		--		--		...	18 025,9	B
	18h00 à 23h59	8 562,5	C		--		--		...	8 831,0	C
	Total	38 440,9	B		--		--	822,8	E	39 263,7	B
Les jours travaillés	00h00 à 05h59		...		--		--		...		...
	06h00 à 11h59	24 099,5	B		--		--	4 270,2	C	28 369,7	B
	12h00 à 17h59		...		--		--	3 497,6	C	41 495,5	B
	18h00 à 23h59		...		--		--		...		...
	Total		...		--		--	8 820,7	D	92 315,2	B
Total	00h00 à 05h59	2 966,8	E		--		--		...	3 635,9	E
	06h00 à 11h59	35 135,9	B		--		--	4 432,3	C	39 568,2	A
	12h00 à 17h59	55 661,2	B		--		--	3 860,2	C	59 521,5	B
	18h00 à 23h59	28 171,4	C		--		--		...	28 853,2	C
	Total	121 935,4	B		--		--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	696,7	E		...		...		...	776,3	E
	06h00 à 11h59	6 605,5	B	104,1	E	257,5	D	15,5	D	6 982,5	B
	12h00 à 17h59	9 922,9	B	89,7	E	296,1	E	27,1	D	10 335,9	A
	18h00 à 23h59	4 508,3	B		...	183,6	E	15,5	E	4 737,3	B
	Total	21 733,5	B	233,0	D	805,5	E	60,1	D	22 832,1	A
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	1 154,0	D		...	443,1	D		...	1 653,0	C
	06h00 à 11h59	15 843,2	A	543,0	B	1 632,3	B	224,7	B	18 243,2	A
	12h00 à 17h59	22 437,7	A	576,4	B	1 573,6	B	206,0	B	24 793,8	A
	18h00 à 23h59	10 584,8	B	90,2	E	747,5	D	42,3	D	11 464,7	B
	Total	50 019,7	A	1 242,0	B	4 396,4	B	496,6	B	56 154,7	A
Total	00h00 à 05h59	1 850,7	E		...	511,3	E		...	2 429,3	D
	06h00 à 11h59	22 448,6	A	647,1	B	1 889,8	A	240,2	B	25 225,7	A
	12h00 à 17h59	32 360,7	A	666,2	B	1 869,7	B	233,1	B	35 129,7	A
	18h00 à 23h59	15 093,1	B	120,1	E	931,1	D	57,8	D	16 202,1	B
	Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	5 257,5	E	--	--	--	--	...	...	5 263,2	E
	Femme	3 517,4	E	--	--	--	--	--	--	3 517,4	E
	Total	8 774,9	E	--	--	--	--	...	...	8 780,6	E
25 - 55 ans	Homme		...	--	--	--	--	3 284,1	E	60 380,2	C
	Femme		...	--	--	--	--	2 214,4	C	30 166,8	C
	Total	85 048,5	B	--	--	--	--	5 498,4	C	90 547,0	B
55 ans et plus	Homme		...	--	--	--	--		...	26 969,7	D
	Femme	4 725,4	D	--	--	--	--		...	5 281,7	D
	Total		...	--	--	--	--		...	32 251,3	C
Total	Homme	85 740,1	B	--	--	--	--	6 872,9	E	92 613,0	B
	Femme	36 195,3	B	--	--	--	--	2 770,7	C	38 965,9	B
	Total	121 935,4	B	--	--	--	--	9 643,5	D	131 578,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	2 880,0	E	...		...		...		3 009,8	E
	Femme	2 342,4	E	...		--		--		2 342,7	E
	Total	5 222,4	D	...		...		...		5 352,5	D
25 - 55 ans	Homme	32 318,7	B	1 168,5	B	4 525,6	B	246,2	C	38 259,0	B
	Femme	17 314,2	B	...		...		157,0	C	17 518,8	B
	Total	49 632,9	B	1 189,4	B	4 552,3	B	403,2	B	55 777,8	A
55 ans et plus	Homme	13 516,7	C	220,4	E	...		129,4	E	14 453,7	C
	Femme	3 381,1	D	...		--		20,6	E	3 402,8	C
	Total	16 897,8	C	221,5	E	...		150,1	E	17 856,5	B
Total	Homme	48 715,4	B	1 452,8	B	5 175,2	B	379,0	C	55 722,4	A
	Femme	23 037,7	B	...		...		177,6	B	23 264,3	B
	Total	71 753,1	A	1 475,1	B	5 201,9	B	556,7	B	78 986,7	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Carburant ('000 000 litres) acheté selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant	7 959,7	A	65,9	E		...	38,9	E	8 080,9	A
Essence										
Diesel										
		...	295,8	D	2 188,1	B	110,4	B	2 850,7	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Véhicules jusqu'à 4,5 t

	Juridiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1980 et avant	3 052	1 943	14 455	9 009	57 561	149 801	31 761	59 153	144 371	146 126	2 242	1 149	76	620 699
1981	914	575	3 134	2 549	14 069	33 676	7 455	14 387	36 626	42 835	570	304	21	157 115
1982	675	336	2 466	1 752	8 316	25 776	6 714	12 497	28 624	28 258	352	276	22	116 064
1983	1 063	776	3 937	3 655	15 528	42 934	8 591	14 202	31 262	34 911	419	258	21	157 557
1984	2 337	1 581	8 504	7 839	45 894	91 015	15 589	21 027	50 761	57 783	680	445	47	303 502
1985	3 609	2 156	11 925	10 911	74 536	141 483	20 377	24 262	65 260	72 951	766	551	78	428 865
1986	5 485	2 866	17 143	14 975	113 503	214 241	28 043	31 536	88 133	103 510	1 087	672	77	621 271
1987	7 838	3 842	21 677	19 109	159 101	264 001	26 873	27 103	77 390	104 726	1 134	586	97	713 477
1988	14 663	5 610	30 688	27 602	229 499	374 706	32 924	32 581	100 101	124 042	1 362	886	138	974 802
1989	17 131	5 806	32 946	29 326	238 716	403 459	32 874	32 444	105 531	135 625	1 352	940	130	1 036 280
1990	16 145	5 908	33 573	29 067	247 040	402 128	35 422	33 563	110 274	146 607	1 366	982	146	1 062 221
1991	16 509	5 123	32 174	28 060	252 796	388 051	36 522	34 452	109 547	141 378	1 219	916	161	1 046 908
1992	17 052	5 659	34 784	30 573	282 124	415 609	36 974	34 648	105 769	142 097	1 182	819	130	1 107 420
1993	17 677	5 247	33 476	27 137	253 583	390 934	33 263	31 525	96 527	130 634	1 147	849	134	1 022 133
1994	17 662	5 083	34 141	27 234	239 673	388 320	32 237	33 292	100 925	123 859	1 130	978	148	1 004 682
1995	16 411	5 014	34 481	27 836	254 559	413 210	34 871	35 222	106 564	126 365	1 165	1 036	151	1 056 885
1996	12 419	3 815	28 408	22 351	202 884	340 569	30 049	29 025	89 721	99 717	882	856	112	860 808
1997	16 850	3 765	33 845	27 017	255 050	429 934	38 129	37 087	121 763	127 245	1 262	1 321	146	1 093 414
1998	21 152	3 000	39 198	32 441	309 874	499 723	40 313	37 289	139 678	129 676	1 167	1 404	141	1 255 056
1999	20 564	2 375	35 583	29 877	298 916	497 626	33 226	25 585	117 902	117 378	1 173	1 520	132	1 181 857
2000	10 425	1 596	24 675	21 633	212 259	377 282	19 818	15 628	84 842	83 855	641	976	34	853 664
2001	69	32	407	308	3 857	6 387	264	494	2 708	1 642	24	28	1	16 221
Inconnue	16	0	0	11	26	0	0	1	0	1	0	0	0	55
TOTAL	239 718	72 108	511 620	430 272	3 769 364	6 290 865	582 289	617 003	1 914 279	2 221 221	22 322	17 752	2 143	16 690 956

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 4,5 t à 15 t

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1980 et avant	502	857	2 083	688	7 129	5 002	1 962	31 464	32 671	9 560	412	66	36	92 432
1981	93	105	229	136	1 035	1 089	271	1 581	3 787	2 012	52	21	1	10 412
1982	54	56	180	84	643	746	216	1 012	1 976	828	34	11	2	5 842
1983	76	52	172	73	458	716	151	792	1 436	620	16	10	2	4 574
1984	136	78	279	134	1 310	1 265	252	799	2 024	1 067	41	24	3	7 412
1985	178	87	360	210	1 905	2 134	365	822	2 707	1 451	52	24	9	10 304
1986	197	98	410	270	2 100	2 855	460	982	3 269	1 989	40	26	9	12 705
1987	202	88	478	271	2 695	3 362	396	754	2 106	1 853	34	14	16	12 269
1988	319	96	587	368	3 406	4 908	466	862	3 985	2 744	59	25	15	17 840
1989	243	101	563	311	2 605	4 372	446	737	3 769	2 976	57	32	13	16 225
1990	248	70	556	319	2 717	4 703	541	832	4 092	3 365	62	39	14	17 558
1991	217	49	355	303	1 886	3 030	446	672	3 941	2 468	41	28	8	13 444
1992	177	29	335	380	1 598	3 051	388	670	3 508	2 504	43	28	5	12 716
1993	190	40	373	553	1 738	3 734	422	999	3 902	2 959	30	19	6	14 965
1994	202	42	368	602	2 132	4 490	410	951	4 820	3 198	47	19	8	17 289
1995	257	56	547	699	2 805	5 621	567	1 131	5 283	3 850	48	43	25	20 932
1996	141	26	332	602	1 789	4 123	413	738	4 021	2 771	36	21	10	15 023
1997	172	31	402	728	1 944	5 477	481	1 060	6 321	3 738	48	36	16	20 454
1998	128	20	496	1 039	2 456	5 690	423	1 130	5 947	3 191	50	28	10	20 608
1999	199	41	554	1 344	3 147	8 323	518	1 786	6 042	4 579	87	35	9	26 664
2000	77	20	269	647	1 609	4 479	214	1 031	3 775	2 550	32	17	0	14 720
2001	4	1	14	68	130	215	15	38	402	181	2	0	0	1 070
Inconnue	4	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8
TOTAL	4 016	2 043	9 942	9 830	47 240	79 385	9 823	50 843	109 784	60 454	1 323	566	217	385 466

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 15 t et plus

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1980 et avant	242	701	749	440	524	3 690	1 051	6 889	13 547	2 093	167	105	7	30 205
1981	42	116	133	93	112	802	163	735	2 309	465	33	28	2	5 033
1982	29	62	90	53	79	599	113	405	1 110	178	14	15	0	2 747
1983	25	42	40	26	48	416	63	152	333	53	5	5	5	1 213
1984	94	137	157	173	250	1 356	235	533	983	269	12	21	2	4 222
1985	122	149	249	198	440	2 190	328	719	1 674	346	31	22	0	6 468
1986	125	185	250	219	517	3 015	397	796	1 919	478	25	17	0	7 943
1987	158	203	340	314	824	4 096	442	800	1 678	537	20	13	3	9 428
1988	221	175	395	289	1 067	4 417	464	898	2 331	640	34	22	1	10 954
1989	205	118	356	231	843	4 611	424	729	2 170	566	34	33	2	10 322
1990	131	104	244	251	850	4 281	383	746	2 347	940	36	27	3	10 343
1991	129	58	159	145	484	2 678	223	512	1 794	529	24	28	9	6 772
1992	94	35	173	109	652	2 690	297	466	1 534	689	40	29	7	6 815
1993	94	45	259	182	1 141	4 026	453	662	2 023	644	28	20	1	9 578
1994	152	62	378	191	2 044	5 768	673	832	3 068	771	37	48	6	14 030
1995	176	93	564	299	2 952	9 393	797	984	3 757	839	46	63	12	19 975
1996	138	53	445	189	2 104	6 666	740	743	2 915	768	73	40	8	14 882
1997	121	24	336	178	2 198	6 521	701	819	3 443	824	73	53	2	15 293
1998	183	51	643	215	4 092	10 722	1 016	1 818	5 229	754	93	50	11	24 877
1999	168	65	689	286	4 325	11 777	1 086	2 708	4 585	713	84	69	23	26 578
2000	125	49	635	205	3 958	10 324	853	1 651	3 726	506	75	63	4	22 174
2001	10	3	39	25	319	737	44	54	369	45	8	3	0	1 656
Inconnue	3	0	1	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	13
TOTAL	2 787	2 530	7 324	4 311	29 832	100 775	10 946	24 651	62 844	13 647	992	774	108	261 521

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Autobus

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1980 et avant	26	19	67	384	206	619	186	350	1 785	545	16	10	4	4 217
1981	5	2	16	115	166	354	70	77	258	144	12	0	2	1 221
1982	13	0	16	122	80	158	53	126	414	241	9	1	1	1 234
1983	3	2	27	91	110	297	65	101	165	209	20	0	0	1 090
1984	7	2	32	139	192	215	90	165	264	162	3	3	0	1 274
1985	17	2	60	109	211	445	267	228	352	158	3	1	4	1 857
1986	134	4	75	124	247	561	181	228	402	218	6	2	0	2 182
1987	205	5	105	131	415	999	191	378	456	265	4	7	0	3 161
1988	181	1	139	162	773	1 496	272	241	565	382	17	2	1	4 232
1989	145	1	114	118	1 039	1 951	186	262	679	511	10	3	0	5 019
1990	89	0	143	186	1 169	2 258	130	280	680	499	18	2	0	5 454
1991	84	1	134	77	1 177	1 989	195	211	594	586	17	1	1	5 067
1992	82	3	80	83	1 139	1 923	183	168	596	490	6	0	0	4 753
1993	42	0	103	96	961	1 539	182	177	571	407	7	2	0	4 087
1994	24	0	55	37	1 468	1 316	269	108	417	447	15	1	0	4 157
1995	28	1	185	159	926	1 871	175	125	540	579	17	0	1	4 607
1996	19	2	81	20	1 172	1 929	175	147	450	635	20	0	0	4 650
1997	46	0	105	123	1 155	1 578	156	135	712	415	23	3	0	4 451
1998	34	0	191	185	1 090	1 991	193	169	718	742	16	2	0	5 331
1999	58	14	94	89	1 392	2 347	226	203	774	587	9	28	0	5 821
2000	16	8	5	40	710	875	83	41	369	329	20	4	0	2 500
2001	0	0	0	0	48	22	2	0	1	1	0	0	0	74
Inconnue	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	1 258	67	1 827	2 592	15 846	26 733	3 530	3 920	11 762	8 552	268	72	14	76 441

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Catalogue

50-002-XIB	Transport terrestre et maritime - <i>Bulletin de Service</i> - Huit numéros par année. Bilingue.
51-004-XIB	Aviation - <i>Bulletin de service</i> - Bilingue. Mensuel.
51-203-XIB	Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-204-XIB	Origine et destination des passagers aériens, Rapport sur le trafic intérieur - <i>Annuel</i> . Bilingue
51-206-XIB	Aviation civile canadienne - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-207-XIB	Statistique des affrètements aériens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
52-001-XIE	Chargements ferroviaires – <i>Mensuel</i> . Anglais.
52-001-XIF	Français.
52-216-XIB	Le transport ferroviaire au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-215-XIB	Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-218-XIB	Véhicules automobiles, ventes de carburants - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-219-XIB	Véhicules automobiles, immatriculations - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-222-XIB	Le camionnage au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
54-205-XIB	Le transport maritime au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
66-001-PPB	Voyages internationaux, renseignements provisoires (Touriscope) - <i>Mensuel</i> . Bilingue.
66-201-XIB	Voyages internationaux - <i>Annuel</i> . Bilingue.
87-003-XIB	Info-voyages - <i>Trimestriel</i> . Bilingue.

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1 613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1 613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada seulement, composez le 1 800-770-1033. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande faite par téléphone ou télécopieur.

Comment obtenir les analyses et les données économiques dont vous avez besoin sur le secteur des transports

Vous pouvez obtenir, auprès de la Division des transports...

des données clés sur la situation financière des entreprises de transport par camion, autobus, bateau, train et avion, ainsi que sur les points d'origine et de destination des marchandises et des passagers;

- contre recouvrement des frais, des totalisations spéciales et des études analytiques répondant aux besoins de votre entreprise;
- deux bulletins de service contenant des données provisoires, des comparaisons intermodales, etc.;

Obtenez les faits! La Division des transports peut vous aider à combler vos besoins en information. Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Tricia Trépanier, Directrice
Division des transports
Statistique Canada
Immeuble Principal, Pièce 1506
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-8704
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Tricia.Trepanier@statcan.ca

Gord Baldwin, Directeur Adjoint
Division des transports
Téléphone: (613) 951-0407
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Gord.Baldwin@statcan.ca

John Ross
Chef
Section de camionnage
Téléphone: (613) 951-1922
Télécopieur: (613) 951-0579
Internet: John.Ross@statcan.ca

Doug O'Keefe
Chef
Section des transports multimodaux
Téléphone: (613) 951-0291
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Doug.O'Keefe@statcan.ca

Andrea Mathieson
Chef
Centre des statistiques de l'aviation
Téléphone: (613) 951-8699
Télécopieur: (613) 951-0010
Internet: Andrea.Mathieson@statcan.ca

Normes de service à la clientèle Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.